

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Logistique II			
Code	ECLG2B24LOG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laetitia DELHAZE (laetitia.delhaze@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à optimiser des opérations d'approvisionnement, de gestion de stocks et de logistique, en recourant aux méthodes, outils, technologies les plus opportuns, en fonction des situations.

Plus spécifiquement, cette activité d'apprentissage concerne l'étude des technologies d'identification actuelles et prévisibles utiles dans une organisation de logistique et/ou Supply Chain. Elle aborde non seulement les objectifs en termes d'identifications, de stockages et de communications, mais également les points de vue plus techniques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
- 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.1 Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entrepôt
- 3.5 Identifier, sélectionner et assurer le suivi des prestataires des services

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations
- 5.4 Gérer une équipe et favoriser les collaborations au sein du service ou du département

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera à même de :

- Cerner les différentes facettes de la logistique, d'une supply chain, des flux, des enjeux et des possibilités de

collaborations,

- Expliquer et connaître les fondamentaux de la terminologie en logistique,
- Concevoir des indicateurs de performance et des tableaux de bord,
- Expliquer les enjeux et les spécificités de la logistique militaire (notamment dans sa dimension de logistique de projection) et faire le parallèle avec un contexte de logistique plus "traditionnelle" (achats, production, ventes, ...)
- Comprendre les particularités et les perspectives de l'e-commerce

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B24LOGA Logistique intégrée II

24 h / 2 C

Contenu

- Modules constitutifs de la "roue logistique",
- Rappels : schéma des fonctions logistiques en lien avec les niveaux de décision (stratégique, tactique, opérationnel)
- Arborescences de production et nomenclatures,
- Manufacturing Execution Systems,
- Lean Management,
- Logistique militaire (visite),
- Terminologies et définitions logistiques,
- Gestion de stock,
- Représentation de la chaîne logistique,
- Visite au Port d'Anvers (quand organisé).
- Méthodologies d'amélioration d'organisations logistiques
- E-commerce et problématiques du "dernier kilomètre"

Démarches d'apprentissage

Analyse de documents, extraits d'ouvrages, ...

Travaux en groupes,

Exposés de l'enseignant,

Analyses de documents issus de revues professionnelles,

Les différentes visites (formation à la logistique militaire et visite) sont obligatoires et font partie de l'acquis d'apprentissage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

"Logistique / production, distribution, soutien", Yves PIMOR, Michel FENDER, L'Usine Nouvelle, Dunod, 5ème édition, Paris, 2008

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours, lexiques,
- Ecole de Logistique des Forces Armées Belges (Tournai),

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1: examen écrit à livre fermé pour 80% de la note

Q2: rapport de visite pour 20%

La participation aux visites est obligatoire.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc					
Période d'évaluation	Eve	80	Trv	20	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où l'unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).